

Compte-rendu du Conseil d'école

du mardi 05 novembre 2019

Présents :

Mr Paillard Conseiller Municipal membre de la commission école, Mme Poulard Adjointe au maire, Mme Chaudet, Mme Despouy, Mme Chanteux, Mme Glatigny parents d'élèves élues au Conseil d'école, Mr Bellanger DDEN, Mme Rossignol, Mme Diné, Mme Gaudin-Adam, Mme Vanden Torren, enseignantes

Excusés :

Mme Bleuven, Inspectrice de la circonscription de la circonscription Laval VI , Mr Véron Maire de Montjean, Mme Lepéculier parent d'élèves, Mme Banderier enseignante, Mme Le Gall Charlotte et Mme Plancheneau ATSEM

Ordre du jour :

Résultats des élections :

Inscrits : 101

Votants : 49

Nuls : 1

Exprimés : 48

Taux de participation : 48,51 %

Ont été élues

Titulaires

**Chanteux Aurélie
Despouy Marie-Hélène
Glatigny Alexandra
Lepéculier Emilie**

Suppléante

Chaudet Céline

La directrice remercie les parents qui ont bien voulu se porter volontaire pour participer à ce scrutin.

Rappel du rôle et de la composition du conseil d'école :

Merci de bien vouloir trouver le document en annexe de ce compte-rendu.

Effectifs et répartitions pédagogiques :

Les effectifs de ce début d'année sont conformes à ce qui avait été annoncé lors du dernier conseil d'école.

TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
2	9	11	9	9	10	11	8	10	4 classes
22			18		21		18		79

L'équipe pédagogique reste inchangée par rapport à l'année dernière.

Mme Le Gall, actuellement en congé maternité, est remplacée par Mme Vanessa Goulay jusqu'au mois de janvier.

2 élèves de l'établissement bénéficient du soutien d'une AESH, Mme Dulce Moreira (Assistante d'Education). Elle intervient à plein temps dans notre établissement (24 h) dans les classes de cycle 2 et 3.

Rased :

Mme Olivier (psychologue scolaire) et Mme Cherbonnel (enseignante spécialisée) interviennent ponctuellement dans l'établissement à la demande des enseignantes. Elles peuvent également être directement contactées par les familles qui le souhaitent.

Echanges de service :

Chaque jour de 13h30 à 14h15, Mme Gaudin Adam prend en charge un groupe d'élèves différent.

- lundi : CM ou CE
- mardi : GS (pour la 1^{ère} période)
- jeudi : CE
- vendredi : CM

Sur ces temps, elle continue à animer des ateliers philosophiques avec les élèves de CE et CM.

Bibliothèque municipale :

Les élèves de TPS/PS et MS bénéficient de l'intervention de Corinne (agent bibliothécaire) tous les 1ers vendredis du mois à l'école.

Les autres classes se rendent par demi-groupe à la bibliothèque municipale 1 à 2 fois par période. Lors de cette activité, Mme Diné est accompagnée d'un membre bénévole de la bibliothèque.

APC :

Les APC ont lieu le mardi pour toutes les classes de 16h30 à 17h30.

Présentation du PPMS (plan particulier de mise en sécurité) :

Cette présentation a pu mettre à jour quelques erreurs (notamment de téléphone) qui ont été corrigées.

Ce document est envoyé à chaque début d'année à la mairie et à l'inspection académique de La Mayenne.

Pour rappel, 3 exercices évacuation incendie sont organisés chaque année, ainsi que 3 exercices d'entraînement au confinement ou à l'intrusion d'un animal ou d'un individu dans l'établissement.

Projets pédagogiques 2019 -2020 :

En parallèle du projet d'école qui est actuellement en vigueur dans l'établissement, les enseignantes définissent chaque année un axe de travail commun. Le thème retenu cette année est « Les émotions ».

Afin de nourrir le projet une demande de subventions pour l'achat de livres et de jeux a été faite auprès de la municipalité. Cette demande a été acceptée par le conseil municipal le 05 novembre 2019.

Piscine :

Les élèves de GS/CP/CE1/CE2 se rendront à l'Aquabulle du lundi 6 janvier au lundi 10 février (6 séances). Pour rappel, le transport ainsi que le coût des entrées sont entièrement pris en charge par la municipalité.

Sorties pédagogiques :

Jeunesse musicale de France : Les élèves de CM1 et CM2 se sont rendus au théâtre de Laval le mardi 15 octobre pour assister à la représentation du spectacle musical « Duologie ». Le transport a été financé par la municipalité et les entrées par les familles.

Exposition CCSTI à Laval : Les élèves de GS/CP se sont rendus le 11 octobre dernier au musée des sciences de Laval pour visiter l'exposition « Mondo Mino » et participer à un atelier pédagogique. Le coût du transport a été pris en charge par la municipalité, la visite et les ateliers étaient gratuits.

Phasmes : Les élèves de CE1/CE2 se sont rendus à Loiron pour assister à la représentation du spectacle de danse « Phasme ». Le coût du transport a été pris en charge par la CCPL et les entrées ont été financées par les familles. (3,50 € par enfant)

Les sorties à venir :

Cinéma (Atmosphère 53) : Les élèves de CE1 et CE2 se rendront au Bourgneuf la forêt le mardi 25 novembre pour assister à la projection du film « Le vent dans les roseaux ». Les TPS/PS/MS assisteront à la projection de « La Fontaine fait son cinéma » au printemps prochain.

Dans les 2 cas, le transport est pris en charge par la CCPL. Le coût des entrées est à la charge des familles (3 € par enfant).

Toimoinous : Les élèves de TPS/PS/MS se rendront à Loiron le mardi 17 décembre pour assister à la représentation du spectacle « Toimoinous ». Le coût du transport sera pris en charge par la CCPL et les entrées seront financées par les familles. (3,50 € par enfant)

Forêt de Brocéliande : Sortie prévue au mois de mai pour la classe de TPS/PS/MS

Cinéligue : Les classes de TPS/PS/MS et GS/CP se rendront à Laval afin d'assister à la projection du film « Loups tendres et loufoques » le mardi 11 février 2020. Le transport sera pris en charge par la municipalité.

Liaison CM2/6^{ème} :

Les élèves de CM2 bénéficieront d'une journée d'initiation à l'informatique (Roborave) à la salle du FCC de Cossé le Vivien organisée en partenariat avec l'équipe pédagogique du collège de l'Oriette.

Toute la classe de CM participera au cross solidaire organisé par le collège de l'Oriette le jeudi 9 avril 2020.

Les CM2 se rendront deux autres fois au collège afin de se familiariser avec leur prochain établissement et de rencontrer leurs futurs camarades et professeurs.

Classe transplantée 2020 :

La classe transplantée aura lieu du lundi 8 au jeudi 11 juin 2020 dans le Val de Loire. Elle concernera les classes de CM1/CM2 et CE1/CE2, soit 39 élèves et 5 accompagnateurs. (2 enseignantes, 1 AESH et 2 accompagnateurs bénévoles).

Les incertitudes de la fin d'année dernière concernant le maintien de la structure actuelle de l'école ainsi que la participation de la classe de CE1/CE2 ont amené les enseignantes à faire le choix de partir au troisième trimestre de l'année scolaire. Il s'est avéré difficile de trouver une structure pouvant accueillir 2 classes dans le Val de Loire pour la période qui avait été définie. C'est désormais chose faite.

Le nombre d'enfants ainsi que la thématique choisie entraîne une augmentation du budget nécessaire à la réalisation du projet.

Ce projet sera financé conjointement par les familles (150 € par enfant), l'association de parents d'élèves et une demande de subventions a été remise à la municipalité.

Les élus suggèrent de faire une demande auprès du conseil municipal afin de pouvoir utiliser le reliquat de la subvention 2019 pour les projets pédagogiques pour financer une partie de l'acompte dû à la signature du contrat de réservation (le 15 novembre).

Une demande de subventions sur le budget 2020 pour les projets pédagogiques a également été réalisée cependant les prochaines élections municipales pourraient être un frein à un engagement de l'actuel conseil municipal.

Coopérative scolaire :

Le bilan sera présenté lors du prochain conseil d'école.

Demandes diverses :

- achat de paillasons pour remplacement (en cours de réalisation)
- changement de 3 robinets dans la classe maternelle et de 2 porte-savons

Les parents élus souhaitent savoir si le détecteur de mouvement a été placé à l'angle de la classe de Pierrette afin d'éclairer plus efficacement la cour.

Mme Poulard prend note car cette modification n'a pas été effectuée.

Les parents souhaitent savoir si l'installation d'un deuxième TBI était envisagée pour l'année 2020. L'échéancier initialement prévu était de pouvoir doter chacune des classes sur une période de 4 ans.

Mme Poulard rappelle que pour cette année, cet achat ne pouvait pas avoir lieu. Elle prend note de la demande.

Fin de la réunion 22h00.